



RECU EN PREFECTURE

Le 16 novembre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20201105-D00621310-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 05 novembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 octobre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents à la CCI :** M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (arrivé à la question n° 11), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

**Étaient présents en visio-conférence (avec possibilité de procuration de vote) :** M. Guillaume BAILLY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Sadia GHARET, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire :** M. Damien HUGUET

**Étaient absents :** Mme Elise AEBISCHER, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jean-Hugues ROUX

**Procurations de vote :** Mme Elise AEBISCHER à Mme Anne BENEDETTO, M. Guillaume BAILLY à M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11), Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Damien HUGUET, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, M. Cyril DEVESA à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Marie ETEVENARD à M. Anthony POULIN, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 10), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Benoît CYPRIANI, Mme Myriam LEMERCIER à M. Ludovic FAGAUT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Laurence MULOT, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, M. Thierry PETAMENT à Mme Marie LAMBERT, Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Carine MICHEL, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Valérie HALLER, M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

**OBJET :** Animations commerciales et artisanales-Attribution de subventions

Délibération n° 2020/006213

## Animations commerciales et artisanales Attribution de subventions

**Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire**

	Date	Avis
Commission n° 1	14/10/2020	Favorable unanime

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de soutenir les projets d'animations des associations commerciales et artisanales. Depuis plusieurs années les associations de commerçants et d'artisans développent leurs actions de promotion ou de communication avec le soutien de la Ville de Besançon.

Il est proposé de soutenir ces projets d'animations commerciales ou artisanales.

Par ailleurs la situation sanitaire a conduit à l'annulation de la braderie d'été et à la réduction du périmètre de celle d'automne, engendrant des difficultés financières pour l'Union des Commerçants de Besançon organisatrice de ces événements. Il est proposé de soutenir cette association pour lui permettre de pérenniser son action d'acteur majeur du tissu associatif local.

### **I. Marché solidaire de Noël de Recidev**

Pour renforcer l'attractivité du programme de Noël, Recidev propose de renouveler son espace solidaire du 4 au 20 décembre 2020, qui sera installé Place de la Révolution, dans le cadre du programme global du marché de Noël de Besançon.

Recidev anime en Franche-Comté un agenda de moments forts dont le marché solidaire de Noël est l'un des points d'orgue qui mobilise, outre la structure, une soixantaine de bénévoles.

En 2019, lors de la 19<sup>ème</sup> édition, les 50 associations participantes ont reçu environ 20 000 visiteurs sous le chapiteau installé square Saint-Amour, affirmant le marché de Noël solidaire comme un rendez-vous incontournable des festivités de fin d'année.

Ce marché qui fournit aux associations une plateforme forte, leur permet de communiquer sur leurs projets de solidarité et de récolter des fonds pour soutenir leurs diverses actions.

La diversité des associations engagées aux quatre coins du monde, la forte mobilisation des bénévoles et le soutien logistique et financier fort de la Ville de Besançon, font la réussite de ce marché.

Le budget du 20<sup>ème</sup> Marché solidaire de Noël présenté par Recidev s'élève à 57 078 €, dont 21 700 € de valorisation de bénévolat. La demande de soutien auprès de la Ville de Besançon s'élève à 18 000 €.

Il est proposé que la Ville de Besançon apporte son concours à hauteur de 16 000 € (somme prélevée sur la ligne de crédit ouverte au commerce 65-91-6574-10011), provenant de différentes délégations :

- 10 000 € de la délégation commerce,
- 1 500 € de la délégation Relations Internationales,
- 4 500 € de la mission Développement durable.

## II. Association des commerçants de Cassin

L'association des commerçants de Cassin Parc Europe propose depuis plusieurs années un marché interculturel en partenariat avec l'association « Miroirs de Femmes ».

Pour cette fin d'année, l'association des commerçants organise avec l'association Miroirs de femmes, un « village du monde » les 5 et 6 décembre place Cassin avec des animations, un petit marché, et une création artistique avec les étudiants de l'ISBA, qui sera installée sur la place durant le marché.

Il est proposé de soutenir ces animations par l'attribution d'une subvention de 1 500 €.

## III. Union des commerçants de Besançon

Du fait de la situation sanitaire inédite, la braderie d'été recevant entre 30000 et 50000 visiteurs sur deux jours, donc concernée par les mesures d'annulation a été annulée, ce qui a entraîné une perte financière conséquente pour l'UCB.

En effet, la braderie d'été génère environ 65 000 euros HT de recettes pour l'Union des Commerçants de Besançon, cumulé avec les recettes de celle d'automne cela permet à l'Union de fonctionner sans faire appel aux fonds publics.

L'annulation de la braderie d'été a donc amputé l'Union d'une partie conséquente de son budget de fonctionnement.

L'Union ne pouvant financer notamment ses frais de fonctionnement liés à l'organisation de la braderie d'automne, a alors présenté un plan de soutien pour cause d'annulation de la braderie d'été, qui a été soutenu à hauteur de 10.000€ par Grand Besançon Métropole.

L'Union possède une trésorerie qui peut absorber une partie de ce déficit de recettes, pour autant la trésorerie de l'Union sera fragile et lui impose dès aujourd'hui la recherche de pistes d'économies.

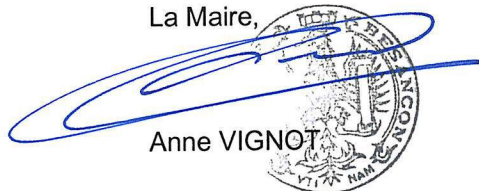
Il est fait appel au soutien de la collectivité par l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 10 000 €.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme de 27 500 €, sera prélevée sur la ligne 65.91.6574 CS 10011.

### A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- - se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 16 000 € pour Recidev, 10 000 € à l'Union des Commerçants de Besançon, et 1 500 € à l'association des commerçants Cassin Parc Europe,
- - autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer tous les actes y afférents.

Pour extrait conforme,  
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0